



Déclaration conjointe OACI-OMS sur la COVID-19

Publication immédiate

Montréal, Siège de l'OACI, le 6 mars 2020 – L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) ont publié ce jour une [déclaration conjointe](#) fournissant les derniers conseils en ce qui a trait à la COVID-19 et à l'aviation civile.

Signée par le Directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, et par la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu, la déclaration réaffirme l'engagement de ces institutions spécialisées des Nations Unies de promouvoir une plus grande coopération internationale afin de contenir le virus et de protéger la santé des voyageurs.

La déclaration souligne l'importance pour les États de se conformer aux normes de l'OACI et de l'OMS relatives à la prévention de la propagation des maladies transmissibles et de respecter le Règlement sanitaire international (2005).

Pour sa part, l'OACI a collaboré étroitement avec les gouvernements et les partenaires de l'industrie, parmi lesquels l'Association du transport aérien international (IATA) et le Conseil international des aéroports (ACI), en vue de fournir des orientations aux autorités de l'aviation, aux transporteurs aériens et aux aéroports, et des conseils au public, concernant les mesures appropriées qui protégeront la santé des voyageurs et réduiront le risque de transmission.

L'OACI a publié deux [bulletins électroniques](#) et une [lettre](#) invitant instamment les États membres à suivre les recommandations et orientations fournies par l'OMS, et soulignant le rôle de l'Organisation, d'une part, dans la diffusion d'informations relatives à l'aviation liées à la COVID-19, et d'autre part, à titre de facilitateur principal pour les États et les organisations membres du programme OACI d'Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile ([CAPSCA](#)) afin de mettre en œuvre une collaboration et une coordination efficaces avec toutes les parties prenantes.

La lettre de l'OACI enjoignait les gouvernements nationaux à appliquer les dispositions pertinentes de l'Annexe 9 à la Convention relative à l'aviation civile internationale (Convention de Chicago) et les encourageait vivement à devenir membres du CAPSCA, à financer davantage la préparation à la lutte contre les maladies transmissibles, et à établir un Comité national de facilitation du transport aérien.

Compte tenu de l'importance d'examiner les informations détaillées en matière de santé et de maladie en regard des politiques et procédures relatives à l'aviation civile dans le contexte de la flambée de COVID-19, l'OACI et l'OMS ont travaillé main dans la main au cours des dernières semaines afin d'élaborer des conseils éclairés et d'assurer une action mondiale coordonnée.

La déclaration publiée ce jour insiste sur la nécessité d'accroître la coopération entre les secteurs public et privé, ainsi que le dialogue entre les institutions et, par conséquent, prie instamment les États et les organisations concernées d'adhérer à l'Accord de collaboration pour la prévention et la gestion des événements de santé publique dans le secteur de l'aviation civile (CAPSCA).

Il a été aussi rappelé aux fonctionnaires de l'aviation et de la santé de renforcer la collaboration intersectorielle sur le plan national et de créer des Comités nationaux de facilitation, comme l'exigent les normes de l'OACI.

La nouvelle déclaration conjointe, qui s'inscrit dans le cadre d'une coopération internationale accrue visant à coordonner une réponse plus efficace à la COVID-19, a été accueillie favorablement par les groupes du secteur de l'aviation.

« L'arrêt de la propagation du virus est au premier rang des priorités », a souligné M. Alexandre de Juniac, Directeur général et Chef de la direction de l'IATA.

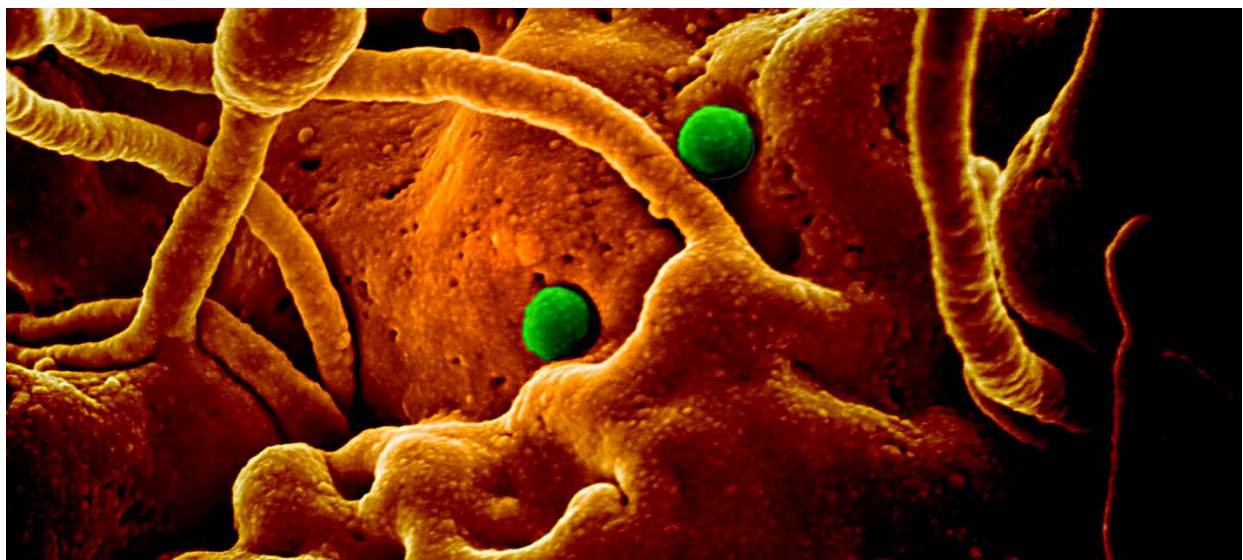
« L'IATA et les entreprises de transport aérien travaillent en étroite collaboration avec l'OMS, l'OACI et l'ACI pour veiller à ce que des procédures harmonisées et actualisées soient mises à disposition afin de maintenir la sécurité des passagers, d'assurer que le monde reste connecté et de contenir le virus. Il convient de rassurer les voyageurs sur le fait que l'industrie est préparée à faire face aux maladies transmissibles grâce à l'expérience acquise dans la gestion de cas de flambées précédents. Le Règlement sanitaire international de l'OMS constitue la pierre d'assise de l'effort mondial coordonné qui sera exigé de la part de toutes les parties intéressées. »

Mme Angela Gittens, Directrice générale de l'ACI, a aussi constaté avec satisfaction la communication multi-secteurs et multi-institutions qui ressort de la déclaration.

« La flambée de COVID-19 et ses incidences sur l'aviation ont fait ressortir la nécessité d'une coordination efficace et d'une réponse proportionnée des États. L'ACI salue le rôle moteur de l'OACI et de l'OMS à cet égard et prie instamment les États de suivre les conseils de l'OMS. La santé et le bien-être des voyageurs, des personnels et du public ainsi que la limitation de la propagation de maladies transmissibles sont les priorités du secteur de l'aviation : il est donc de notre intérêt à tous d'adopter une démarche commune et claire pour contribuer à prévenir la propagation de la maladie. Nous nous félicitons également des mesures pratiques suggérées par l'OMS qui peuvent aider les voyageurs à se protéger eux-mêmes », a-t-elle ajouté.

La déclaration conjointe complète les efforts continus déployés par l'OACI et l'OMS en réaction à la COVID-19.

L'OACI a publié une nouvelle [page web](#) qui servira de source unique pour obtenir des informations relatives à l'aviation civile liées à la COVID-19. Des statistiques quotidiennes sur l'évolution de la flambée de COVID-19 et sur ses incidences sur l'aviation sont aussi publiées sur cette page.



L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI) ont publié une déclaration conjointe aujourd'hui fournissant les derniers conseils sur la COVID-19 et l'aviation civile. La nouvelle déclaration conjointe, qui s'inscrit dans le cadre d'une coopération internationale accrue visant à coordonner une réponse plus efficace à la COVID-19, a été accueillie favorablement par les groupes du secteur de l'aviation.

Ressources pour les rédacteurs

[Conseils aux voyageurs de l'OMS](#)

[Page sur la facilitation dans le contexte de la COVID-19 du site web de l'OACI](#)

[Site web du CAPSCA de l'OACI](#)

[Lignes directrices sur les interventions d'urgence de l'IATA](#)

[Priorités en matière de santé de l'ACI](#)

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 193 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

Pour de plus amples informations, contacter :

communications@icao.int

William Raillant-Clark

Administrateur des communications

wraillantclark@icao.int

+1 514-954-6705

+1 514-409-0705 (mobile)

Twitter : [@wraillantclark](https://twitter.com/wraillantclark)

LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)